



Conseil économique et social

Distr. générale
27 mars 2000
Français
Original : anglais

Commission du développement durable

Huitième session

24 avril-5 mai 2000

Point 8 de l'ordre du jour provisoire*

Questions diverses

Rapport du Groupe intergouvernemental d'experts à composition non limitée en matière d'énergie et de développement durable

(New York, 6-10 mars 2000)

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Questions appelant une décision de la Commission du développement durable ou portées à son attention.	1	3
Projet de décision	1	3
II. Préparatifs de la neuvième session de la Commission du développement durable consacrée aux questions d'énergie.	2-54	3
A. Résumé des débats établi par les Coprésidents.	5-50	3
1. Introduction.	5-12	3
2. Principaux enjeux que la Commission du développement durable est invitée à examiner à sa neuvième session.	13-50	4
B. Programme de travail entre la première et la deuxième session du Groupe d'experts	51-54	9
III. Ordre du jour provisoire de la deuxième session	55	12
IV. Adoption du rapport	56	12
V. Questions d'organisation	57-64	12
A. Ouverture et durée de la session	57-59	12

* E/CN.17/2000/1.

B. Élection du Bureau	60–61	12
C. Ordre du jour et organisation des travaux	62	12
D. Participation	63	12
E. Documentation	64	13
Annexe		
Participants		14

I. Questions appelant une décision de la Commission du développement durable ou portées à son attention

Projet de décision

1. Le Groupe intergouvernemental d'experts à composition non limitée en matière d'énergie et de développement durable recommande à la Commission du développement durable d'adopter le projet de décision ci-après à sa huitième session :

Ordre du jour de la deuxième session du Groupe intergouvernemental d'experts à composition non limitée en matière d'énergie et de développement durable

La Commission du développement durable approuve l'ordre du jour ci-après de la deuxième session du Groupe intergouvernemental d'experts à composition non limitée en matière d'énergie et de développement durable que le Groupe a adopté à sa première session :

Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
2. Examen des principaux enjeux en matière d'énergie et de développement durable, en accordant l'attention voulue, pour chacun d'entre eux, aux moyens d'application : renforcement des capacités, transfert de technologie et financement :
 - a) Accessibilité;
 - b) Rendements énergétiques;
 - c) Sources d'énergie renouvelables;
 - d) Technologies de pointe faisant appel aux combustibles fossiles;
 - e) Technologies de l'énergie nucléaire;
 - f) Énergie en milieu rural;
 - g) Problèmes énergétiques dans le domaine des transports.
3. Initiatives et efforts de portée régionale.

4. Enseignements à tirer des expériences réussies de stratégie énergétique au service du développement durable.
5. Renforcement de la coopération internationale en matière d'énergie au service du développement durable.
6. Adoption du rapport.

II. Préparatifs de la neuvième session de la Commission du développement durable consacrée aux questions d'énergie

2. Le Groupe d'experts a examiné le point 3 de son ordre du jour de sa 1^{re} à sa 5^e séance et à sa 7^e séance, tenues respectivement du 6 au 8 mars et le 10 mars 2000.
3. À sa première séance, le 6 mars, le Directeur de la Division du développement durable a fait une déclaration liminaire.
4. À la même séance, le Président du Comité de rédaction chargé de l'évaluation des perspectives énergétiques mondiales a fait un exposé sur les conclusions de l'évaluation.

A. Résumé des débats établi par les Coprésidents

1. Introduction

5. À sa dix-neuvième session extraordinaire, l'Assemblée générale a adopté le Programme relatif à la poursuite de la mise en oeuvre d'Action 21 (résolution S-19/2 de l'Assemblée générale, annexe) qui comprend le programme de travail pluriannuel de la Commission du développement durable pour la période 1998-2002, en vertu duquel la neuvième session de la Commission aura pour thème sectoriel atmosphère/énergie tandis que le volet économique de la session sera consacré au thème industrie/transports. Les décisions pertinentes de l'Assemblée générale figurent dans la section « Énergie » du Programme relatif à la poursuite de la mise en oeuvre d'Action 21 ainsi que dans les sections relatives aux transports et à l'atmosphère (par. 42 à 56).

6. À sa dix-neuvième session extraordinaire, l'Assemblée générale, reconnaissant la complexité et l'interdépendance des questions relatives à l'énergie et au développement durable, a également décidé de commencer à préparer la neuvième session de la Commission dès la septième session et de confier cette tâche à un groupe intergouvernemental à composition non limitée d'experts en matière d'énergie et de développement durable, dont les réunions se tiendraient en même temps que les réunions intersessions entre la huitième (2000) et la neuvième (2001) sessions de la Commission. L'Assemblée générale a souligné que conformément aux objectifs d'Action 21, la neuvième session de la Commission devrait contribuer à l'élaboration d'une stratégie énergétique viable pour tous.

7. Le Groupe intergouvernemental d'experts à composition non limitée en matière d'énergie et de développement durable a tenu sa première session du 6 au 10 mars 2000 à New York. À cette session, le Groupe d'experts a abordé les préparatifs à effectuer en vue de la neuvième session de la Commission consacrée aux questions d'énergie, à savoir définir les principaux enjeux en matière d'énergie et de développement durable, examiner le programme de travail entre la première et la deuxième session du Groupe d'experts et établir l'ordre du jour provisoire de sa deuxième session.

8. Les participants à la réunion ont pu entendre un débat d'experts portant à la fois sur les tendances énergétiques mondiales et le développement durable et le financement, l'investissement et l'énergie, auquel ont pris part des représentants de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et du Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

9. Les préparatifs de la neuvième session de la Commission devraient s'appuyer sur Action 21, en tenant compte du principe des responsabilités communes mais différenciées et du Programme relatif à la poursuite de la mise en oeuvre d'Action 21. Le processus préparatoire pourrait aussi s'appuyer sur les documents de portée internationale existants concernant les questions d'énergie, comme le Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement, les résultats de la vingt-deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale et le Programme solaire mondial, ainsi que sur les

dispositions relatives à l'énergie des documents résultant d'autres conférences, conventions et sommets mondiaux pertinents.

10. Dans le même temps, il a été reconnu que dans ses travaux, le Groupe d'experts trouverait avantage à échanger des informations avec d'autres processus intergouvernementaux en cours en rapport avec l'énergie et le développement durable. La nécessité d'échanges d'informations actifs entre le Groupe d'experts et ces processus pendant la période préparatoire de la neuvième session de la Commission a été jugée incontestable.

11. Lors de l'examen du thème de l'énergie et du développement durable, où il a été tenu compte des circonstances propres aux pays en développement, du programme Action 21 et des résultats de la dix-neuvième session extraordinaire de l'Assemblée générale, le Groupe d'experts a examiné l'application des dispositions de ces documents concernant les ressources financières, le transfert de technologie, le renforcement des capacités, les flux d'investissements étrangers en direction des pays en développement et l'importance des politiques nationales.

12. Le Groupe d'experts a souligné le caractère spécialisé de ses travaux et la portée générale de son mandat. Il a également noté que le processus préparatoire permettrait de doter les décideurs des éléments d'information dont ils ont besoin pour l'élaboration de politiques énergétiques. Il a également souligné l'importance qu'il y avait à faire participer toutes les parties prenantes à ses débats.

2. Principaux enjeux que la Commission du développement durable est invitée à examiner à sa neuvième session

13. À l'issue des débats qu'il a menés à sa première session sur la base du rapport du Secrétaire général intitulé « Énergie et développement durable : les principaux enjeux » (E/CN.17/ESD/2000/3), ainsi que de l'introduction du projet de rapport sur les Perspectives énergétiques mondiales et des exposés des groupes de travail, le Groupe d'experts a défini les principaux enjeux exposés ci-après, qui revêtaient une importance particulière pour les participants. Pour mieux cerner ces problèmes, il faudrait effectuer des travaux techniques au cours du processus préparatoire de la neuvième session de la Commission dans le but de parvenir à une communauté de vues au sujet des défis et des obstacles

inhérents au principe de l'utilisation de l'énergie dans l'optique du développement durable. Les progrès accomplis pour mettre l'énergie au service du développement durable dépendront de la conjoncture socio-économique, du stade de développement de chaque pays et de la volonté politique de voir changer les choses. Ces principaux enjeux sont autant de domaines où la communauté internationale peut lancer une dynamique favorable à une meilleure utilisation des systèmes énergétiques à l'appui du développement durable.

14. L'une des tâches primordiales qui incombent à la communauté internationale est de s'assurer que les systèmes énergétiques favoriseront les objectifs du développement durable.

Accessibilité

15. L'accès à l'énergie est indispensable pour assurer le développement économique et social et lutter contre la pauvreté tout en s'attaquant aux problèmes écologiques. Des services énergétiques fiables doivent être offerts à un coût abordable et selon des modalités économiquement et écologiquement rationnelles et acceptables pour la collectivité, en particulier dans les pays en développement, et notamment dans leurs zones rurales, afin de répondre aux besoins énergétiques des populations. Il importe de diversifier les sources d'énergie en faisant davantage appel aux ressources énergétiques disponibles sur place.

16. L'accessibilité de services énergétiques dépend de la sécurité de l'offre et de la demande d'énergie qui est un facteur de stabilité pour le marché. Elle peut être améliorée, par exemple, par le maintien du dialogue entre les producteurs et les consommateurs d'énergie dans le monde, des échanges d'informations et une transparence accrue, ainsi que par un effort d'analyse et de projection de la demande et de l'offre futures d'énergie. Malgré l'apparition de sources d'énergie nouvelles, le bois de chauffage continue de répondre pour une large part aux besoins énergétiques de nombreuses zones rurales. L'accès à des ressources durables en bois de chauffage pose de plus en plus problème dans de nombreux pays en développement, et doit être appréhendé de manière globale.

17. L'électricité revêt une importance croissante parmi les diverses sources d'énergie disponibles, en particulier dans les pays en développement, et l'on reconnaît de plus en plus le rôle joué par un approvisionnement électrique satisfaisant et fiable dans le dévelop-

pement économique et social. Des mécanismes de financement de faible coût pourraient donc s'avérer utiles. Le secteur électrique des pays en développement se heurte à un éventail impressionnant de problèmes nouveaux. De puissants impératifs sociaux et pressions politiques incitent à augmenter l'offre puisque de vastes secteurs de la population n'ont toujours pas accès à des ressources énergétiques, notamment à l'énergie commerciale, comme l'électricité. L'électrification est une activité à forte intensité de capital, qui reste problématique pour les pays en développement et bénéficierait de la libéralisation des marchés de l'énergie électrique. L'électrification des zones rurales, l'entretien et la modernisation des réseaux existants, la mise en place de systèmes énergétiques décentralisés et autonomes et le renforcement de l'efficacité de la distribution exigent un soutien international. Les techniques d'énergie solaire, éolienne, marémotrice, et celles relatives à la biomasse, qui sont à la fois écologiquement et économiquement rationnelles, devraient aussi être promues.

18. Les investissements dans les infrastructures électriques, pétrolières et gazières transfrontières peuvent souvent être facilités si les pays intéressés, y compris les pays de transit, définissent ensemble le cadre général des activités.

19. S'agissant du transport des produits énergétiques par gazoduc et oléoduc et par navires-citernes, il faudrait accorder toute l'attention voulue aux questions de viabilité écologique et de rendement économique. L'étude des solutions possibles pour diversifier les itinéraires de transport de l'énergie pourrait faire l'objet d'une collaboration internationale.

Rendements énergétiques

20. Il est nécessaire d'accroître le rendement des méthodes traditionnelles en vigueur de production, de transformation, de transport, de distribution et d'utilisation de l'énergie. Des gains d'efficacité importants peuvent encore être réalisés pour toutes les techniques énergétiques et dans tous les secteurs économiques; on peut encore faire de grosses économies dans les pays industrialisés. On devrait revoir les politiques énergétiques qui favorisent le développement et l'application accélérés de technologies à haut rendement énergétique propres à réduire la consommation d'énergie. Les investissements en faveur d'une exploitation plus efficace de l'énergie et des matières premières permettraient de réaliser d'importantes économies

d'énergie et de dégager de nouvelles ressources à investir dans les stratégies énergétiques au service du développement durable. Il est indispensable de cerner et d'éliminer les obstacles s'opposant aux transferts de technologies afin de permettre aux pays en développement de parvenir à des rendements énergétiques plus élevés. Il importe aussi de mettre en place des cadres institutionnels et juridiques permettant de promouvoir une utilisation plus rationnelle de l'énergie.

21. On a noté la nécessité d'accorder plus d'attention à la planification à long terme du développement étant donné que l'équilibre énergétique est en grande partie déterminé par les infrastructures durables des principaux secteurs consommateurs d'énergie, comme les transports, les agglomérations urbaines, les immeubles résidentiels et les installations industrielles.

22. On a autant intérêt à faire réaliser des économies par les producteurs et les consommateurs d'énergie que de réduire les pertes enregistrées dans les divers secteurs utilisant de l'énergie. Il est en général avantageux d'améliorer le rendement énergétique dans les secteurs qui en offrent la possibilité, et il conviendrait de s'y attacher activement.

23. Les pays en développement ne peuvent pas nécessairement émuler les pays industrialisés en matière d'augmentation du rendement énergétique en raison des infrastructures existantes et du niveau de développement technique. La coopération internationale devrait être axée sur l'adaptation des techniques aux particularités locales. Des campagnes de sensibilisation devraient être mises en place afin de mieux faire comprendre les avantages qu'il y a à utiliser plus efficacement l'énergie et les matières premières et faire mieux accepter les normes de rendement énergétique.

Sources d'énergie renouvelables

24. Il est jugé important de faire une plus large place aux sources d'énergie renouvelables, sans perdre de vue l'impératif de rentabilité, pour atteindre les objectifs poursuivis pour l'avenir, à savoir une stratégie énergétique au service du développement durable. Dans les pays en développement, l'essor de ces sources d'énergie ne se fera pas sans des transferts de technologie, un meilleur accès aux techniques requises et un renforcement des capacités. La part des sources d'énergie nouvelles dans la palette énergétique mondiale devrait aller en augmentant. De nombreuses technologies relatives aux énergies nouvelles offrent

d'énormes potentialités. Des travaux de recherche-développement considérables ont déjà été entrepris, mais pour réaliser le potentiel de ces techniques, et en réduire à terme les coûts, il faudra poursuivre la recherche-développement et assurer l'élargissement du marché. Il existe de nombreux exemples de réussites, en particulier dans les régions reculées, où les sources d'énergie renouvelables sont utilisées dans les conditions normales du marché. De nouveaux efforts aux niveaux local, national, régional et international doivent être entrepris pour recueillir un plus grand nombre d'informations permettant de dégager des données quantitatives et qualitatives sur la disponibilité de sources d'énergie renouvelables.

25. Bien que les initiatives visant à investir dans les technologies des énergies renouvelables et à les exploiter efficacement doivent s'accompagner d'incitations fiscales attrayantes et de cadres juridiques nationaux adaptés, on peut s'inquiéter de la réussite de cette formule. Dans tous les cas, ce type d'investissements exigera une aide bilatérale et multilatérale car le secteur privé risque d'y attacher un plus grand risque économique.

26. Il faudra mieux appréhender et analyser les particularités du marché, y compris des marchés régionaux, si l'on veut appliquer plus largement ces technologies et accroître leur contribution au développement durable. Il est indispensable de sensibiliser le public à la question si l'on veut faire davantage accepter et utiliser les sources d'énergie renouvelables. Parmi les obstacles à l'utilisation des sources d'énergie renouvelables dans les pays en développement, on peut citer leur caractère capitalistique, les lacunes de la recherche-développement et des moyens et ressources technologiques, les carences institutionnelles et la pénurie de ressources financières et humaines.

Technologies de pointe faisant appel aux combustibles fossiles

27. À l'heure actuelle, les combustibles fossiles contribuent à satisfaire la plupart des besoins énergétiques mondiaux et il est probable qu'ils continueront de jouer un rôle majeur pendant encore un certain temps; c'est pourquoi la promotion et l'utilisation de technologies de pointe moins polluantes ainsi que la recherche et le développement sont indispensables dans ce domaine. La communauté internationale devrait coopérer pour diffuser et transférer ces technologies, faciliter leur exploitation et financer leur utilisation.

Technologies faisant appel aux combustibles nucléaires

28. Il ne fait aucun doute que l'énergie nucléaire demeure l'une des sources d'énergie utilisées dans le monde. Il est toutefois nécessaire de trouver des réponses acceptables à des questions telles que la sûreté des réacteurs, la gestion des déchets radioactifs, la prolifération des matières fissiles et le coût du cycle de vie.

L'énergie en milieu rural

29. Des problèmes très divers se posent dans le secteur de l'énergie en milieu rural. La fourniture de services énergétiques à des prix abordables dans les zones où il est trop coûteux d'installer des réseaux d'alimentation énergétique, conçus pour véritablement satisfaire des besoins locaux, tels que l'approvisionnement en eau, pose un défi majeur. Les politiques ayant pour but d'offrir des services énergétiques modernes aux zones rurales devraient attacher une grande importance à la création d'activités génératrices de revenus et concomitantes. Il s'agit également de fournir des services énergétiques pour les activités de production ainsi que pour l'entretien des systèmes d'énergie en milieu rural. Ces systèmes devraient rester simples et décentralisés, en termes de conception, de construction, d'exploitation et de maintenance et utiliser au mieux les ressources locales en faisant participer pleinement les communautés locales afin de susciter le sentiment d'appropriation nécessaire à la conservation de ces systèmes énergétiques.

30. Les mécanismes de financement des services énergétiques en milieu rural devraient être conçus de façon à optimiser la maîtrise locale, en proposant des crédits à faible coût aux communautés locales et en introduisant d'autres mécanismes financiers novateurs. À cet effet, il faudra disposer de ressources internes et déployer des efforts concertés tant au plan national qu'international pour mobiliser les ressources supplémentaires indispensables.

31. L'approvisionnement en énergie et les technologies utilisées pour la cuisson des repas méritent une attention toute particulière. On peut retirer des avantages tant sociaux qu'économiques en permettant aux femmes des zones rurales de bénéficier des technologies énergétiques respectueuses de l'environnement, d'un savoir-faire et de services de vulgarisation. Les programmes d'information peuvent également se révéler particulièrement fructueux en matière d'éducation,

de formation et de mécanismes de microcrédit, notamment en faveur des femmes, lorsqu'ils sont associés aux programmes de développement communautaire sur l'usage à des fins domestique du bois de feu, des combustibles modernes et des techniques de cuisson qui consomment moins d'énergie.

L'énergie dans le domaine des transports

32. Le secteur des transports est le secteur en pleine évolution qui consomme le plus d'énergie. La consommation mondiale de carburants ainsi que les préoccupations liées aux répercussions des émissions dues à la combustion sur l'environnement et la santé ont stimulé la recherche et la mise au point de carburants moins polluants et de nouvelles techniques en la matière. Les carburants de substitution et les additifs tels que le gaz naturel comprimé, le gaz de pétrole liquéfié, le méthanol, l'éthanol et le biodiésel présentent également un grand intérêt.

33. Il existe toute une gamme d'actions possibles pour favoriser une utilisation plus courante des carburants de substitution et atténuer les incidences néfastes des transports sur l'environnement, telles que les mesures visant à modifier les modes de transports, à améliorer le rendement énergétique pour chaque mode de transport, à accroître et à promouvoir les transports publics, à encourager l'utilisation des carburants de substitution, à mettre en place des procédures de contrôle des émissions et d'exécution efficaces. Les initiatives devraient tirer parti des accords industriels et manufacturiers existants, qui fixent des directives pour améliorer le rendement énergétique par unité de produit.

Transfert de technologies

34. Il est impératif d'intensifier la coopération internationale dans le domaine du transfert de technologies énergétiques, notamment par la coopération Nord-Sud et Sud-Sud, afin de trouver des solutions pour une utilisation de l'énergie à des fins de développement durable. L'élimination des contraintes et des obstacles qui entravent le transfert efficace de ces technologies est indispensable. Il convient de s'intéresser à la coopération internationale qui favorise le développement local, l'adaptation, l'exploitation et la préservation des technologies moins polluantes ainsi qu'au renforcement des capacités qui permettra de produire localement l'équipement nécessaire pour assurer un approvision-

nement énergétique durable dans les pays en développement.

35. Dans le cadre des efforts déployés pour accroître la coopération scientifique et technologique par le biais de la recherche, du développement, du transfert et de la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement, il ne faut pas négliger les contributions importantes bien que différentes des secteurs public et privé. Il s'agit également d'intensifier les actions de commercialisation et de promotion des technologies nouvelles et plus propres. Le rôle du gouvernement dans l'élaboration et l'encouragement de cadres politiques, juridiques et institutionnels porteurs devrait être souligné.

36. La participation des communautés locales, du secteur privé et autres parties prenantes ainsi que des partenariats publics-privés à l'élaboration de technologies énergétiques de pointe et moins polluantes pourrait faciliter le transfert, l'adaptation et l'utilisation rationnels de ces technologies ainsi que du savoir-faire.

Renforcement des capacités

37. Les mesures visant à développer des capacités méritent une attention toute particulière dans le cadre des activités relevant de la coopération internationale. Le renforcement des capacités est un élément essentiel des stratégies mises en place pour garantir une utilisation de l'énergie à des fins de développement durable. Il s'agit notamment des capacités institutionnelles, de gestion et techniques. Les capacités nationales sont également concernées, à savoir la modernisation des réseaux existants aux niveaux sous-régional, régional et international, associée à un soutien et à une coopération à l'échelon international, y compris la facilitation de programmes de recherche communs.

38. Il faudrait accroître les niveaux d'éducation et de sensibilisation des utilisateurs finals afin de mieux faire connaître et accepter les technologies énergétiques respectueuses de l'environnement.

39. La nécessité de soutenir la participation croissante de la société civile aux politiques et projets nationaux et internationaux dans le respect de la légalité et par des prises de décisions démocratiques, participatives et transparentes a été soulignée.

Mobilisation de ressources financières

40. D'importantes ressources financières nouvelles et supplémentaires demeureront nécessaires pour soutenir les efforts déployés par les pays en développement pour évoluer vers des énergies qui contribuent au développement durable. L'aide publique au développement (APD) reste une source majeure de financement extérieur pour de nombreux pays en développement et les engagements de la CNUCED ont été rappelés. Il est également indispensable de mobiliser des ressources financières et d'améliorer le rendement de celles qui sont disponibles. À cette fin, il convient d'envisager l'élaboration de mécanismes appropriés pour réduire les risques d'investissement et attirer des capitaux. En outre, il faut s'efforcer de mettre en place des mécanismes novateurs pour augmenter le volume des investissements en faveur de technologies énergétiques à des fins de développement durable, notamment celles visant à améliorer les rendements énergétiques, à produire des combustibles moins polluants et à exploiter les sources d'énergie renouvelables. L'importance d'une meilleure mobilisation et exploitation des ressources financières nationales pour favoriser une production énergétique à des fins de développement durable a été soulignée.

41. Les institutions et programmes financiers multilatéraux devraient accroître leur soutien financier, notamment par des aides financières et l'octroi de prêts à des conditions préférentielles afin de contribuer à l'élaboration et à l'application de technologies énergétiques à des fins de développement durable, en consultation étroite avec les pays bénéficiaires. Par ailleurs, ils peuvent jouer un rôle complémentaire important et catalyseur en encourageant les investissements privés et, le cas échéant, tous les aspects de la création de capacités répondant à un besoin national.

42. L'instauration d'un environnement porteur capable d'attirer des investissements privés et favorable aux partenariats publics-privés exigera une stabilité macroéconomique, une libéralisation des échanges et des politiques d'investissement saines ainsi que des cadres réglementaires et des systèmes juridiques et financiers qui fonctionnent bien. La privatisation et la libéralisation, y compris l'élimination progressive des subventions ayant un effet négatif sont indispensables pour stimuler les investissements privés et la concurrence dans le secteur énergétique afin d'en accroître le rendement, de soulager la charge des investissements du secteur public et de garantir la meilleure qualité de ser-

vices possible aux consommateurs. Toutefois, lors de la mise en oeuvre des réformes, il faudrait garder à l'esprit les possibles répercussions sociales, économiques et environnementales négatives et celle-ci devrait se faire progressivement.

43. La place des réformes structurelles dans le secteur de l'énergie, notamment la réforme de l'organisation du marché et des prix fixés par le marché, par, entre autres, l'élimination des monopoles improductifs, a été mise en lumière comme nécessaire pour que les activités productrices et consommatrices d'énergie contribuent au développement durable. Cependant, on a constaté certaines inquiétudes à cet égard.

44. Le rôle de l'internalisation des effets induits pour que le signal donné par les prix soit plus précis a été souligné. Cela dit, il suscite certaines préoccupations.

45. Il est également utile d'inciter à la diminution et à l'élimination progressive des subventions à la production et à la consommation d'énergie qui inhibent le développement durable. Ces politiques devraient tenir pleinement compte des besoins et de la situation spécifique des pays en développement, notamment des pays les moins développés et en transition, étant donné que les objectifs sociaux de la plupart des subventions actuelles au secteur de l'énergie peuvent être souvent réalisés de façon plus efficace grâce à des programmes sociaux bien ciblés.

46. Le problème de la dette extérieure peut continuer d'entraver les efforts faits par les pays en développement pour arriver à un développement durable et pourrait constituer un obstacle aux investissements privés nationaux et internationaux.

47. En investissant dans l'exploitation de nouvelles sources d'énergie, il convient de ne pas oublier les aspects liés à la protection de l'environnement en général et à celle des espèces menacées d'extinction et à la préservation de la biodiversité en particulier.

Coopération internationale et régionale

48. La coopération internationale et régionale occupe une place de choix dans les efforts faits pour relever les défis posés par l'utilisation de l'énergie à des fins de développement durable. Les capacités des commissions régionales et autres organisations régionales, y compris les banques de développement régionales, doivent être pleinement mises à contribution à cet effet. Il faut également prendre en considération les accords et projets

de coopération régionale en matière d'énergie pour satisfaire les besoins dans ce domaine. La mise en place d'accords et de projets de coopération régionale, avec l'aide des pays donateurs et des institutions multilatérales, pourrait être particulièrement efficace pour améliorer l'accès aux sources d'énergie. Les politiques et la planification énergétiques sont des éléments essentiels à l'efficacité des activités de coopération internationale pour ce qui est de l'élaboration de systèmes énergétiques qui contribuent au développement durable. Les gouvernements ont un rôle de premier plan à jouer à cet égard.

49. Les donateurs, les institutions financières internationales et le système des Nations Unies doivent attacher une attention toute particulière aux questions concernant les pays les moins développés et les communautés les plus pauvres. La coopération internationale devrait être surtout axée sur le soutien à la fourniture d'énergie contribuant au développement durable par la prestation de services qui aideront à atténuer la pauvreté et à promouvoir le processus du développement.

50. La coopération internationale, tant Nord-Sud que Sud-Sud, doit être intensifiée pour créer des systèmes de production énergétique respectueux de l'environnement, rentables et abordables. Il est également essentiel de garantir une coopération internationale susceptible de promouvoir les économies d'énergie, l'amélioration du rendement énergétique, l'exploitation des énergies renouvelables, la recherche et le développement ainsi que la diffusion de technologies novatrices dans ce domaine. Comme déjà indiqué précédemment, la coopération internationale est également indispensable au renforcement des capacités, au financement et à l'accès aux informations sur les technologies énergétiques sans risques pour l'environnement.

B. Programme de travail entre la première et la deuxième session du Groupe d'experts

51. Le Groupe d'experts s'est félicité des efforts déployés par les gouvernements et les organisations en vue d'organiser des activités en rapport avec ses travaux, en particulier certaines activités proposées au niveau régional, et il a pris acte des différentes initiati-

ves en cours et prévues qui sont énumérées ci-après. Les résultats de ces activités pourraient apporter une contribution utile à ses travaux. Toutefois c'est à lui qu'incombent les décisions relatives aux recommandations qui doivent être présentées à la neuvième session de la Commission du développement durable.

52. Le Groupe d'experts a recommandé à tous les pays et à toutes les organisations qui prévoient ou se proposent de tenir des réunions ou des consultations d'experts en rapport avec ses travaux de garantir la transparence, la représentativité ainsi que le caractère non limitatif et participatif de ces initiatives et de veiller à ce que les pays développés et en développement de toutes les régions, les groupes et les autres parties concernées y participent activement et de manière équilibrée, de sorte qu'elles puissent tenir compte de différents intérêts et points de vue. Durant leurs préparatifs, les organisateurs pourraient, le cas échéant, se concerter avec les coprésidents et le secrétariat du Groupe d'experts.

**Initiatives en cours et prévues
devant contribuer aux travaux
du Groupe d'experts**

53. On trouvera ci-après une liste des activités et manifestations en rapport avec les travaux du Groupe d'experts :

Global 2000 Conference and Trade Show: Global Opportunities for Business and the Environment, Vancouver, 22-24 mars 2000

Gas Technology Symposium 2000, Calgary, 3-5 avril 2000
(consulter : <<http://www.ceri.ca>>)

Semaine du Groupe de la Banque mondiale sur l'énergie : l'énergie et la pauvreté, Washington, 10-14 avril 2000
(consulter : <<http://www.worldbank.org>>)

2000 Ethanol Vehicle Challenge: Ottawa to Windsor, Ottawa et Windsor (Canada) 13-20 mai 2000
(consulter : <<http://www.transportation.anl.gov>>)

Quatrième Conférence européenne sur la gestion de la mobilité, organisée par le Gouvernement autrichien et devant se tenir les 18 et 19 mai 2000 en Autriche

Forum mondial sur la régulation de l'énergie, Montréal, 21-24 mai 2000 (consulter : <<http://www.erngyforum.org>>)

Le Millénaire de l'hydrogène : dixième Conférence canadienne sur l'hydrogène, Québec, 28-31 mai 2000 (consulter : <<http://www.uqtr.quebec.ca/IRH>>)

Séminaire sur la tarification et le subventionnement de l'énergie, organisé par la CEE et devant se tenir à Prague en juin 2000

Canadian International Petroleum Conference: Technology 2000, Your Competitive Advantage, Calgary, 4-8 juin 2000 (consulter : <<http://www.petsoc.org/cipcprogram.html>>)

World Petroleum Congress, Calgary, 11-15 juin 2000 (consulter : <<http://www.wpc2000.com>>)

Électricité : le nouveau millénaire, réunion organisée par Hydro Québec et par l'Association canadienne de l'électricité, Montréal, 18-21 juin 2000 (consulter : <<http://www.eei.org/2000>>)

International Fuel Ethanol Workshop and Trade Show, Windsor (Canada), 20-23 juin 2000 (consulter : <<http://www.bb ethanol.com/internationalcontent.htm>>)

Réunion internationale d'experts portant sur les pratiques environnementales touchant les activités d'exploration pétrolière ou gazière en mer, 29-30 juin 2000, Stavanger (Norvège)

Comité de l'énergie et des ressources naturelles au service du développement, deuxième session, New York, 14-25 août 2000

Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique, organisée par la CESAP à Kitakyushu (Japon), 31 août-20 septembre 2000 (consulter : <<http://www.unescap.org>>)

Forum d'affaires et d'investissement pour l'énergie renouvelable et l'utilisation rationnelle de l'énergie en Asie et dans le Pacifique, 4-7 septembre 2000, Kuala Lumpur, organisé par le Gouvernement malaisien avec le concours du secrétariat de la Commission solaire mondiale

Conférence canadienne sur l'efficacité énergétique et Prix nationaux d'efficacité énergétique du Canada : les possibilités infinies qu'offre l'esprit

d'innovation, Ottawa 10-12 octobre 2000 (consulter : <<http://oe.nrcan.ca/conference>>)

Deuxième Conférence-Exposition internationale sur la cuisson solaire et le traitement des aliments, organisée par une organisation locale et par la World Solar Academy avec le concours du secrétariat de la Commission solaire mondiale, Afrique du Sud, automne 2000

Forum d'affaires et d'investissement pour l'énergie renouvelable dans les États arabes organisé par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (France), la Commission des communautés européennes, l'Institut catalan de l'énergie (Espagne) et l'UNESCO, avec le concours du secrétariat de la Commission solaire mondiale, Muscat, automne 2000

Groupe de travail intergouvernemental sur la contribution de la CEE aux travaux de la neuvième session de la Commission du développement durable, consistant notamment à recenser les priorités régionales et à organiser un forum consultatif de haut niveau sur l'énergie durable dans un marché compétitif et les moyens de nouer des liens de partenariat, novembre 2000

Septième Forum international sur l'énergie (dialogue entre les consommateurs et les producteurs de pétrole), Riyad, 17-19 novembre 2000

Exposition sur l'énergie renouvelable : ELEC 2000, organisée par ELEC 2000, le secrétariat de la Commission solaire mondiale et le World Solar Business and Investment Council, Paris, 11-15 décembre 2000

Village Power 2000, initiative coparrainée par le Groupe de la Banque mondiale et par les National Renewable Energy Laboratories, décembre 2000

Atelier sur l'efficacité énergétique dans le secteur pétrolier et gazier, organisé à l'intention des experts de la région et d'autres parties du monde par la République islamique d'Iran

Dix ateliers régionaux sur l'efficacité énergétique et les changements climatiques devant être organisés par la CEE

Atelier sur l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques énergétiques dans le contexte de la mondialisation, de la restructuration des marchés et de l'environnement, destiné aux pays franco-

phones d'Asie du Sud-Est et d'Amérique latine et parrainé par la France

Dialogues entre parlementaires d'Amérique latine et des Caraïbes portant sur la réglementation du secteur de l'énergie aux fins du développement durable, organisés par la CEPALC, en collaboration avec l'Union européenne

Organisation en Autriche, à la fin de 2000, d'un forum mondial sur l'énergie durable visant à constituer des partenariats et à examiner les mesures à prendre pour appuyer le développement durable et la modernisation de l'énergie rurale (consulter : <<http://www.sustainable-energy.org>>)

Création, par le PNUE, avec le concours du Ministère danois des affaires étrangères, d'un mécanisme consultatif qui aidera les pays en développement à mener à bien différentes activités en rapport avec l'énergie durable

Perspectives énergétiques mondiales devant être publiées par le PNUD, le Secrétariat de l'ONU et le Conseil mondial de l'énergie en septembre 2000

Note de synthèse régionale (Asie et Pacifique) sur l'énergie et le développement durable, devant être établie par la CESAP, en consultation avec les États membres et les membres associés

Document de travail de la FAO sur les liens entre l'agriculture et l'énergie

Projet de rapport spécial sur le transfert de technologies du Groupe intergouvernemental d'experts pour l'étude du changement climatique

Projet sur l'énergie et le développement durable en Amérique latine et dans les Caraïbes consistant à analyser les politiques, à élaborer des principes généraux et à organiser des séminaires au niveau sous-régional), exécuté par la CEPALC, l'Organisation latino-américaine de l'énergie (OLADE) et l'Office allemand de coopération technique (GTZ).

Autres travaux devant être entrepris dans le cadre des préparatifs de la deuxième session du Groupe d'experts

54. Les travaux devant être entrepris dans le cadre des préparatifs de la deuxième session du Groupe d'experts se présentent comme suit :

a) Sollicitation des vues des gouvernements concernant les principales questions recensées dans le présent rapport;

b) Réalisation d'études de cas portant sur certaines questions examinées lors de la première session du Groupe d'experts

III. Ordre du jour provisoire de la deuxième session

55. À sa 7^e séance, le 10 mars, le Groupe d'experts a adopté l'ordre du jour provisoire de la deuxième session et il a décidé d'en recommander l'adoption à la Commission du développement durable à sa huitième session (voir sect. I, projet de décision).

IV. Adoption du rapport

56. À sa 7^e séance, le 10 mars, le Groupe d'experts a adopté le rapport tel qu'il avait été modifié et pris acte de la synthèse du débat présentée par le Coprésident (voir sect. II.A).

V. Questions d'organisation

A. Ouverture et durée de la session

57. Le Groupe intergouvernemental d'experts à composition non limitée en matière d'énergie et de développement durable de la Commission du développement durable s'est réuni à New York du 6 au 10 mars 2000, conformément à la décision 1999/280 du Conseil économique et social, en date du 29 juillet 1999. Le Groupe a tenu sept séances (1^{re} à 7^e).

58. La session a été ouverte par le Vice-Président de la Commission du développement durable, Choi Seok-Young (République de Corée).

59. Le Directeur de la Division du développement durable a fait une déclaration liminaire. Le Président du Comité de rédaction chargé de l'évaluation des perspectives énergétiques mondiales a fait un exposé.

B. Élection du Bureau

60. À sa 1^{re} séance, le 6 mars, le Groupe d'experts a élu Mohammad Reza Salamat (République islamique d'Iran) Coprésident par acclamation. Il a également élu Irene Freudenschuss-Reichl (Autriche) Coprésidente au scrutin secret.

61. À la même séance, le Groupe d'experts a élu Marcio Numes (Brésil) et Jaroslav Maroušek (République tchèque) Vice-Présidents par acclamation. Il reste à élire un autre vice-président.

C. Ordre du jour et organisation des travaux

62. À sa 1^{re} séance, le 6 mars, le Groupe d'experts a adopté l'ordre du jour provisoire (E/CN.17/ESD/2000/1) et approuvé l'organisation des travaux. L'ordre du jour était le suivant :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Préparatifs de la neuvième session de la Commission du développement durable consacrée aux questions d'énergie.
4. Ordre du jour provisoire de la deuxième session du Groupe d'experts.
5. Adoption du rapport du Groupe d'experts sur les travaux de sa première session.

D. Participation

63. Ont participé à la session les représentants des 33 États membres de la Commission du développement durable. Les observateurs d'autres États Membres de l'ONU et de la Communauté européenne, les représentants d'organismes des Nations Unies et des secrétariats des organes de suivi des traités, ainsi que les observateurs d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales y ont également participé.

E. Documentation

64. Le Groupe d'experts était saisi des documents ci-après :

a) Rapport du Secrétaire général sur les communications nationales (E/CN.17/ESD/2000/2);

b) Rapport du Secrétaire général intitulé « Énergie et développement durable : les principaux enjeux » (E/CN.17/ESD/2000/3);

c) Lettre datée du 15 février 2000, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Portugal auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant une note de synthèse de l'Union européenne en vue de la première session du Groupe d'experts (E/CN.17/ESD/2000/4);

d) Rapport du Comité de l'énergie et des ressources naturelles au service du développement sur les travaux de sa première session (E/1999/32-E/C.14/1999/2).

Annexe

Participants

Algérie	Abdallah Baali, Abderrahmane Merouane
Allemagne	Martin Lutz, Wolfhart Duerrschmidt, Reinhard Krapp, Klaus Loewe, Klaus Glasmacher, Ole Langniss, Bernhard Boesel
Angola	
Belgique	Andre Adam, Dirk Wouters, Nancy Mahieu, Jean-Paul Charlier
Brésil	Marcio Nuñez, Barbara Briglia Tavora, Marcelo Dantas
Bulgarie	Zvetolyuv Basmajiev
Cameroun	Lokolo Michel Claude
Canada	Yvan Jobin, Craig Wilson, Gerry Collins, Janet Stephenson, Peter Stokoe, Corey Peabody
Chine	Shi Weiqiang
Colombie	Alfonso Valdivieso, Mauricio Baquero, Andrea Alban
Côte d'Ivoire	
Cuba	Bruno Rodriguez Parrilla, Rafael Dausa Cespedes, Omar Rivero Rosario, Alfredo Curbelo Alonso, Ilena Nuñez Mordoche
Danemark	Karsten Petersen, Thure Christiansen, Erik Tang, Thoms Becker
Djibouti	
Égypte	Ahmed Aboul Gheit, Ahmed Darwish, Hazem Fahmy, Ihab Gamaleldin, Hani Abdel Razek El Naquib
Espagne	
États-Unis d'Amérique	Mark G. Hambley, Jonathan Margolis, Ko Barrett, Jennifer Bergeron, William Breed, Lawrence Cohen, Michael Gallagher, Duncan Marsh, David Moses, Lynette J. Poulton, Kenneth Thomas, Gordon Weyland
Ex-République yougoslave de Macédoine	Naste Calovski, Donka Gligorova, Goran Stevcevski, Nikola Cerepnalkovski

Fédération de Russie	Nikolai V. Tchoulkov, Garigen S. Aslanian, A. A. Pankin, Dmitry I. Maksimychev, Sergey F. Bulgachenko, Sergey O. Fedorov
France	Raymond Quereilhac, Pascal Dupuis, Daniel Le Gargasson, Bernard Devin, Daniel Brun
Guyana	Samuel R. Insanally, Alison Drayton, George Wilfred Talbot
Hongrie	
Inde	
Indonésie	Makmur Widodo, Yoga Pratomo, Djauhari Oratmangun, Nenny Sri Utami, Ngurah Swajaya, Vitto Rafael Tahar
Iran (République islamique d')	Bagher Asadi, Mohammad Reza Salamat, Mehdi Mirafzal, Mohsen Esperi, Ahmad Kadkhodazadeh
Irlande	Martin Diskin, Dympna Hayes
Italie	Giovanni Brauzzi, Giovannino Di Palma, Walter Galinetta, Fabio Cassese, Roberto Binatti
Japon	Koichiro Seki
Kazakhstan	
Liban	Houssam Diab
Maurice	
Mauritanie	
Mexique	
Mozambique	
Nicaragua	
Niger	
Nouvelle-Zélande	Michael Powles, Trevor Hughes, Grant Robertson
Panama	Fernando Diaz, Angelica Jacome
Paraguay	
Pays-Bas	Herman Verheij, Marja Cochius, Antje van Driel
Pérou	
Philippines	Libran N. Cabactulan, Miguel Bautista, Glenn F. Corpin

Portugal	Antonio Monteiro, Nuno Brito, Antonio Botão, João Pedro Finsdo-Lago, Carlos Ferreira, Mario Garcia
République de Corée	Oh Youngju, Kim Chang Seob
République démocratique du Congo	
République populaire démocratique de Corée	
République tchèque	Jan Kara, Jaroslav Maroušek
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Mark Runacres, Ian Symons, Scott Ghagan, Stephen Lowe, Richard Jones, Michael Massey
Slovaquie	Josef Stahl, Igor Vencel
Soudan	
Sri Lanka	
Tunisie	Nejjib Osman, Skander Ben Abdallah
Venezuela	

États Membres de l'Organisation des Nations Unies représentés par des observateurs

Afrique du Sud, Antigua-et-Barbuda, Australie, Autriche, Bélarus, Chypre, Finlande, Gambie, Grèce, Guatemala, Iraq, Islande, Israël, Malte, Maroc, Népal, Nigéria, Norvège, Pologne, Qatar, Roumanie, Samoa, Slovénie, Suède, Suriname, Togo, Trinité-et-Tobago, Zimbabwe

Entités représentées par des observateurs

Communauté européenne

États non membres de l'Organisation ayant le statut permanent d'observateur

Saint-Siège, Suisse

Institutions spécialisées et organismes apparentés

Organisation internationale du Travail, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, Organisation météorologique mondiale, Agence internationale de l'énergie atomique

Organisations intergouvernementales

Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources

Organisation des Nations Unies et organismes apparentés

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, Commission économique et sociale pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, Programme des Nations Unies pour le développement, Programme des Nations Unies pour l'environnement, Fonds pour la protection de l'environnement

Organisations non gouvernementales

Information Habitat and Energy and Climate Change Caucus
Chambre de commerce internationale
World Sustainable Energy Coalition
